

YERRES 

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 26/11/09 et de la publication le 26/11/09
Le Maire



HÔTEL DE VILLE

Direction Générale des Services
N° tél. : 01 69 49 76 57
N/Réf. : NDA/ED/MR



Arrêté n° 2009/41
(Série A)

OBJET : Délégation de fonctions et de signature durant l'absence de Monsieur Claude POTHION, 5^{ème} Adjoint, à Madame Nicole LAMOTH, 1^{er} Adjoint.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18,

VU l'arrêté n° 2008/124 (série A) du 17 mars 2008 accordant à Monsieur Claude POTHION, Adjoint au Maire, délégation pour toutes les questions relatives aux Finances,

CONSIDERANT Monsieur Claude POTHION est empêché durant la période du 26 Janvier au 31 Janvier 2009 inclus,

ARRÊTÉ

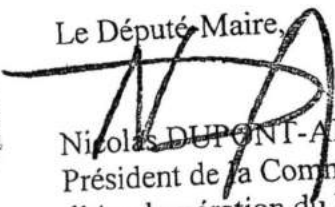
Article 1^{er} : Madame Nicole LAMOTH, 1^{er} Adjoint au Maire, remplace durant la période du 26 janvier au 31 janvier 2009 inclus, provisoirement Monsieur Claude POTHION, 5^{ème} Adjoint, dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- l'intéressée.

Fait à Yerres, le 23 Janvier 2009.



Le Député-Maire,


Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex
Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98

